Isabelle Gonçalves-Pellegrin
& Caroline Lambert
Notaires associés

GRILLE DES HONORAIRES
au 1er Aout 2023
(Articles L 444-1 et Annexe 4-9 du Code de Commerce)

Avant-Contrat :

Promesse de vente ou compromis *	190,00 € TTC
Promesse d'achat *	190,00 € TTC
Promesse de cession de fonds de commerce *	350,00 € TTC
Promesse de cession de bail *	350,00 € TTC

Dépôt de Pièces :

Dépôt de procès-verbal d'assemblée générale *	240,00 € TTC
Dépôt de pièces en matière immobilière *	1200,00 € TTC
Dépôt de pièces suite à changement de régime matrimonial *	250,00 € TTC
Dépôt d'envoi en possession *	250,00 € TTC
Dépôt de jugement divorce *	250,00 € TTC

Expertise et négociation immobilière :

Avis de valeur (avec déplacement dans un rayon de 30 kms de l'étude)	250,00 € TTC
→ au-delà des 30 kms	+ 0,72 € TTC/km
Négociation baux d'habitation	1/2 loyer HT
Négociation immobilière du bien → de 0,00 à 100.000,00 €	6,00 % HT
→ supérieur à 100.000,00 €	4,00 % HT

Droit des affaires :

Cession de fonds de commerce	2,5% du prix HT avec un minimum de 2.000,00 € TTC (dont 1.000 € TTC pour les formalités)
Cession de parts	1% du prix HT avec un minimum de 2.000,00 € TTC (dont 1.000 € TTC pour les formalités)
Cession de droit au bail	Sur devis avec minimum de 1.500,00 € TTC
Statuts de société autre que par apports immobiliers	Sur devis avec minimum de 1.200,00 € TTC
Modification de statuts de société	500,00 € TTC sans le cout des formalités auprès du greffe
Délibération	75,00 € TTC
Bail commercial	1.500,00 € TTC

Médiation - Transaction :

Médiation (par heure)	195,00 € TTC
Transaction	1 % des capitaux exprimés

Consultations :

Honoraires de consultation (l'heure)	195,00 € TTC

Calculs financiers et projections :

Calcul de plus-values immobilières	195,00 € TTC
→ Majoration par origines	30,00 € TTC
→ Majoration personne morale	48,00 € TTC
Calcul de rente viagère	195,00 € TTC
→ Majoration tête supplémentaire	30,00 € TTC

Certification de signatures :

Certification de signature	30,00 € TTC
Légalisation de signature (apostille)	200,00 € TTC
Légalisation de signature (Ministère des Affaires Etrangères ou Consulat)	200,00 € TTC

Succession :

Règlement de facture (par facture)	15,00 € TTC
Résiliation de contrat (par contrat)	20,00 € TTC
Représentation dans une succession dont les actes sont établis par un autre office notarial	195,00 € TTC /par heure avec minimum de 1.500,00 € TTC
Calculs des rentes viagères, calcul de rentes à capitaliser, des créances de pension alimentaires ou prestation compensatoire, calcul de créance de salaire différé, Echanges téléphoniques et correspondances relatifs à ces calculs	En fonction du temps passé sur la base de 195 € TTC de l'heure
Autorisation de vente des titres	50 € TTC
Gestion du déblocage des contrats d'assurance-vie sans déclaration	En fonction du temps passé sur la base de 195 € TTC de l'heure
- convention de quasi-usufruit	0,5%TTC de l'actif
- compte démembré	0,3%TTC de l'actif
- compte de répartition entre les héritiers	0,5%TTC de l'actif
- requête au juge des tutelles	195,00 € TTC
- simulations pour option du conjoint survivant et déclaration d'option : minimum de :	195 € TTC

Recherche successorale :

Recherche et copie de notoriété pour les compagnies d'assurances vie	200,00 € TTC

Patrimoine :

Consultation Gestion de patrimoine	Sur devis

Frais de déplacement :

Déplacement extérieur à un acte : → dans un rayon de 30 kms de l'étude	90,00 € TTC
→ au-delà des 30 kms	+ 3 € TTC/km

Procuration :

Procuration sous seing privé	70,00 € TTC

Consultation CRIDON :

Consultation CRIDON	Sur devis avec minimum de 240,00 € TTC

Attestation :

Attestation diverse (hors dossier en cours)	195,00 € TTC

Testament :

Sur la base d'un coût horaire de	195 € TTC de l'heure

*** il y a lieu d'ajouter le paiement sur état dont le coût est de 125,00 €.**